

# RÔLE CONSERVATOIRE DES MASSIFS FORESTIERS ANCIENS EN PLAINE AGRICOLE : LE CAS DE *VIPERA ASPIS ZINNIKERI* EN MIDI-PYRÉNÉES

JEAN-MICHEL CATIL, PIERRE-OLIVIER COCHARD, LOUISE LEGROS ET GILLES POTTIER



- Journées techniques *PNA vipères de France hexagonale*
- Murol (63) – 05 et 06 mai 2026

# LA VIPÈRE ASPIC DE ZINNIKER, *VIPERA ASPIS ZINNIKERI*

Taxon décrit en 1958 par Eugen Kramer sur la base d'individus originaires des environs d'Auch (Gers) (d'où le nom anglais, parfois utilisé, de « Gascony Asp Viper »)

A l'œil nu, se différencie essentiellement de *V. aspis aspis* par :

- Une taille plus petite
- Un moindre degré de fragmentation de l'écaillure céphalique (pariétales et frontale parfois entières comme chez *V. berus/V. seoanei*)
- Un museau moins retroussé
- Un motif dorsal large et continu, semblable à celui de *V. berus/V. seoanei* (en tout cas pour l'écotype atlantique)

Eine neue Rasse der Aspispiper  
aus dem südwestlichen Frankreich  
*Vipera aspis zinnikeri* n. subsp.

Von  
EUGEN KRAMER (Kollbrunn)  
(Mit 2 Abbildungen im Text)

322

Vierteljahrsschrift der Naturforschenden Gesellschaft in Zürich

1958

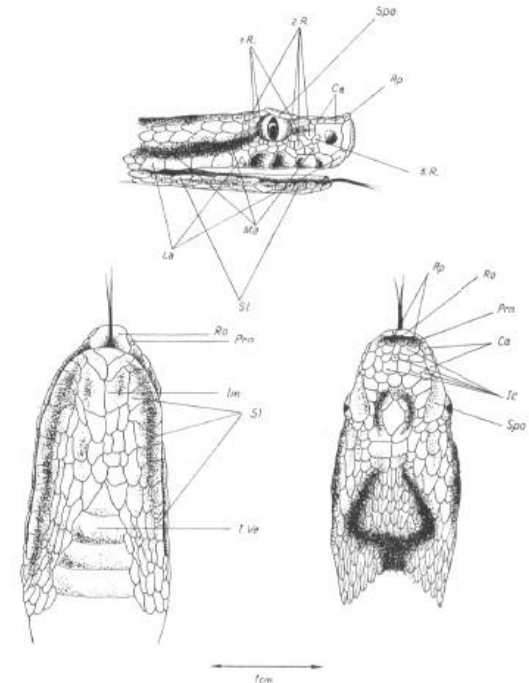
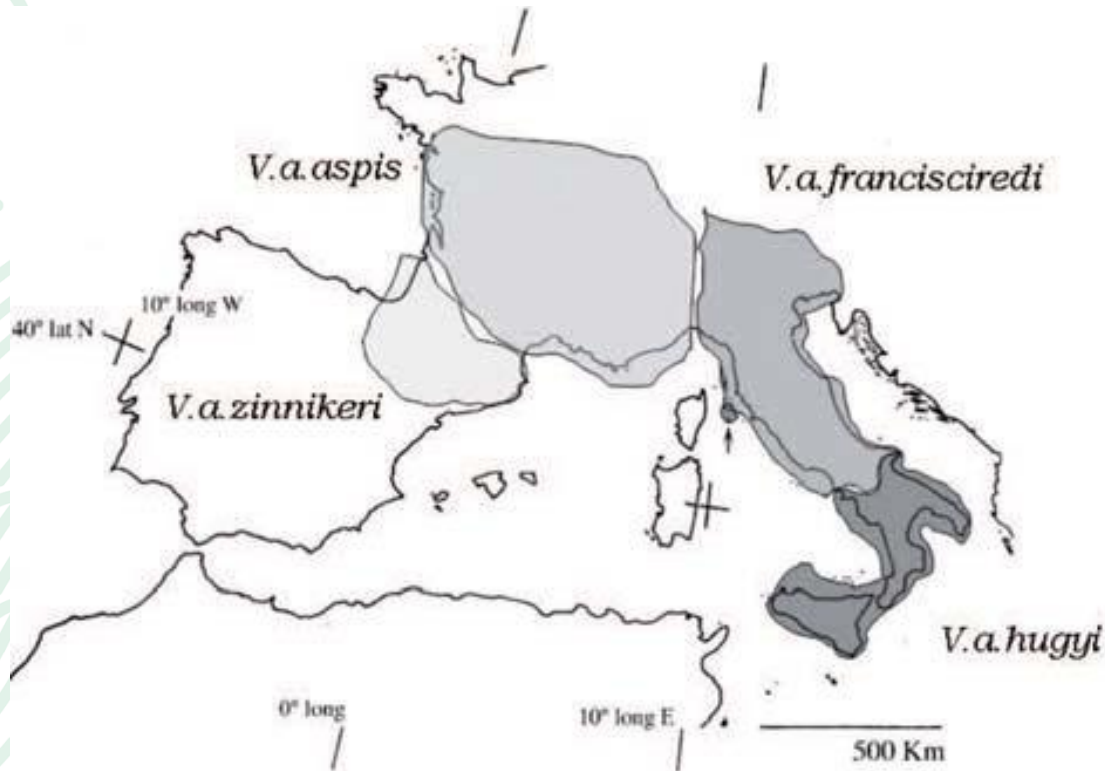


Abb. 1 Kopfbeschnppung von *Vipera aspis zinnikeri* n. subsp. Typusexemplar. Museum Winterthur, Nr. 201. Zeichnung von H. U. SCHMID, Thun.

# LA VIPÈRE ASPIC DE ZINNIKER, *VIPERA ASPIS ZINNIKERI*



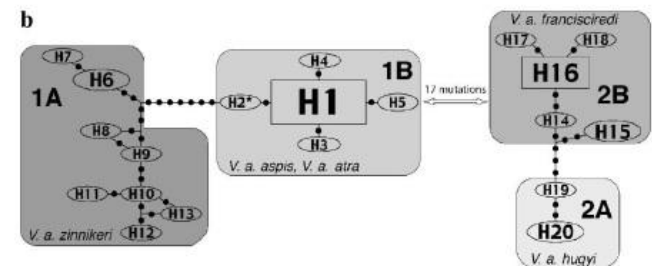
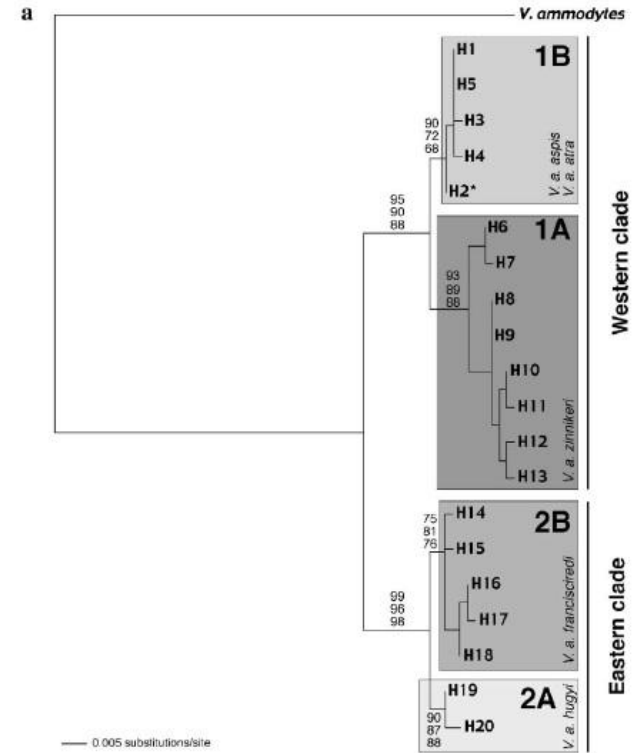
Son aire de répartition comprend le Sud-Ouest de la France, l'intégralité des Pyrénées et quelques secteurs pré-pyrénéens de l'extrême nord de l'Espagne (Zuffi 2014)

# LA VIPÈRE ASPIC DE ZINNIKER, *VIPERA ASPIS ZINNIKERI*

Cette ssp. Correspond à une lignée évolutive bien différenciée, qui s'inscrit dans le clade « Ouest » de *V. aspis* avec *V. a. aspis*.

Les deux autres sous-espèces (*V. a. francisciredi* et *V. a. hugyi*) s'inscrivent dans le clade « Est » (Ursenbacher *et al.* 2006)

Les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie hébergent la totalité du peuplement de ce taxon en France. Elles ont donc à son égard une responsabilité conservatoire élevée, y compris à échelle globale.



# LA VIPÈRE ASPIC DE ZINNIKER, *VIPERA ASPIS ZINNIKERI*



Taxon d'aspect très variable, tant du point de vue de la robe (surtout) que de l'écaillure.

On peut distinguer deux phénotypes cardinaux, qui correspondent très probablement à des écotypes :

- Sous climat humide et nébuleux, une robe à motif dorsal très large tendant vers le type « bilineata » également observable chez *V. seoanei* et *V. kaznakovi*.
- Sous climat sec et ensoleillé, une robe à motif dorsal très étroit assez semblable à celle de *V. aspis aspis*.

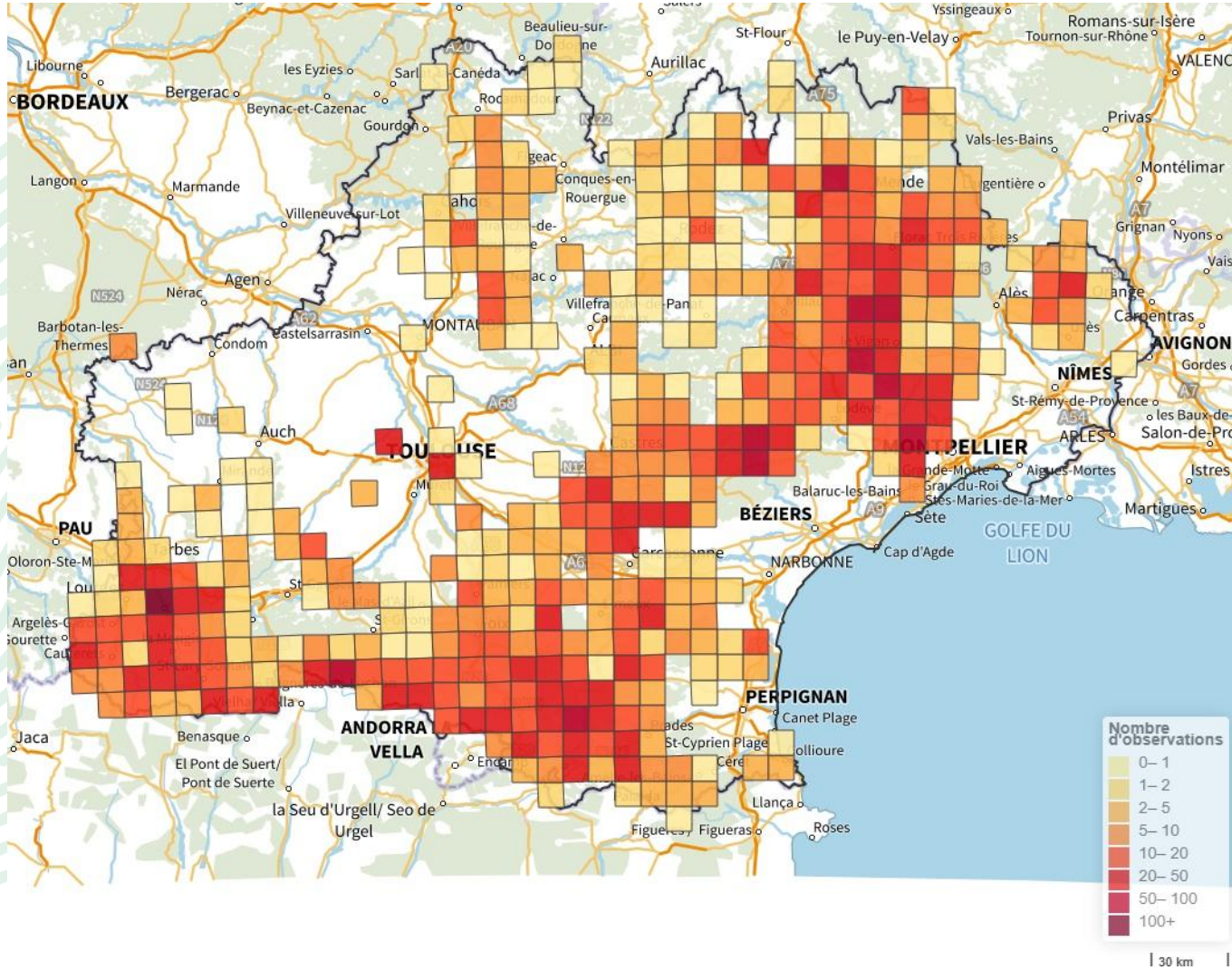
# LA VIPÈRE ASPIC DE ZINNIKER, *VIPERA ASPIS ZINNIKERI*



En Occitanie, la plupart des individus correspondent plus ou moins à la description de Kramer, avec un degré maximal de différenciation (par rapport à *V. a. aspis*) dans les Pyrénées centrales et leur piémont.

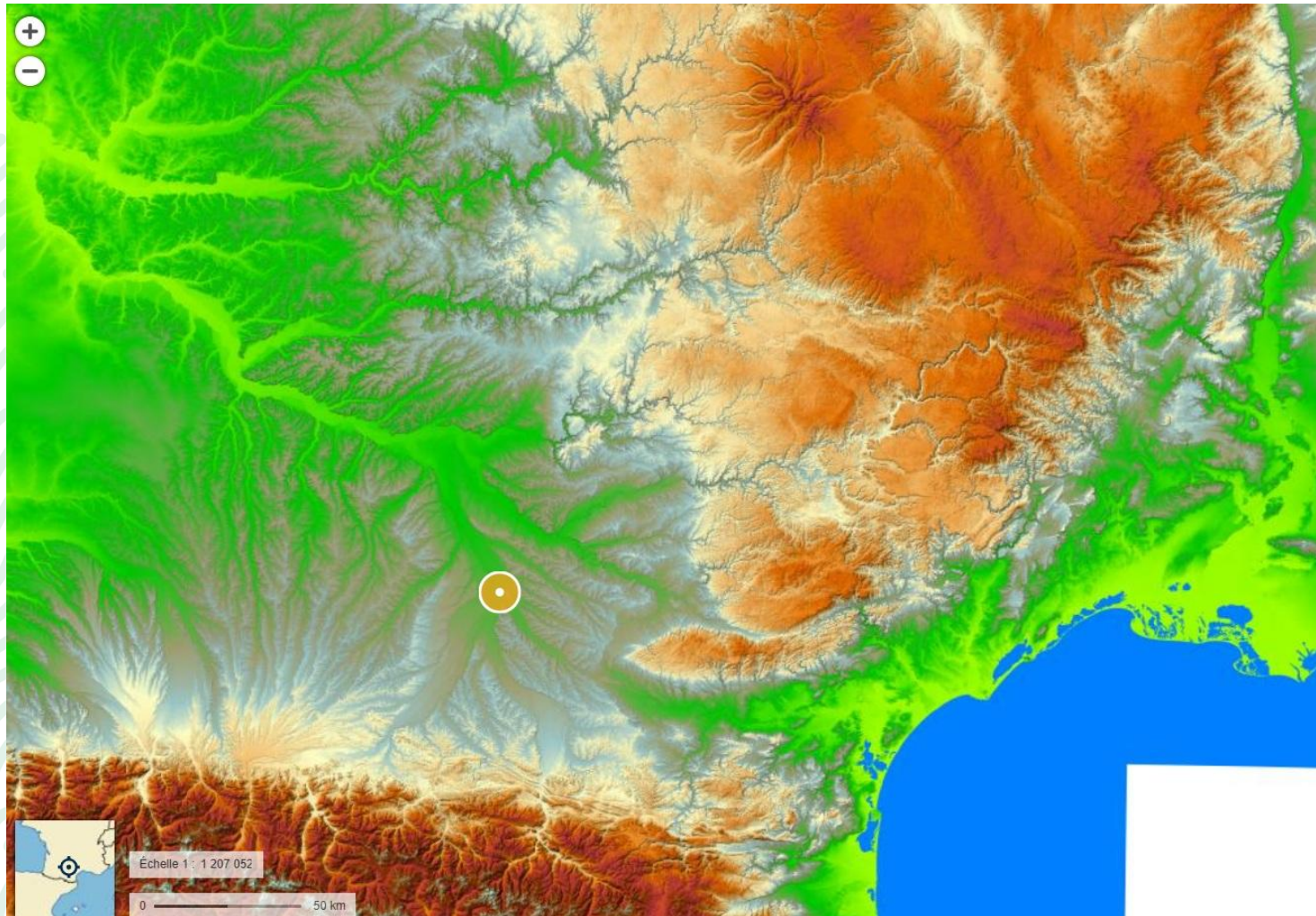
Les individus de la plaine centrale d'ex-Midi-Pyrénées, dont il sera ici question (Gers et environs), correspondent bien à la description de Kramer (et avant lui, de Marie Phisalix ... et d'autres)

# STATUT ACTUEL EN OCCITANIE



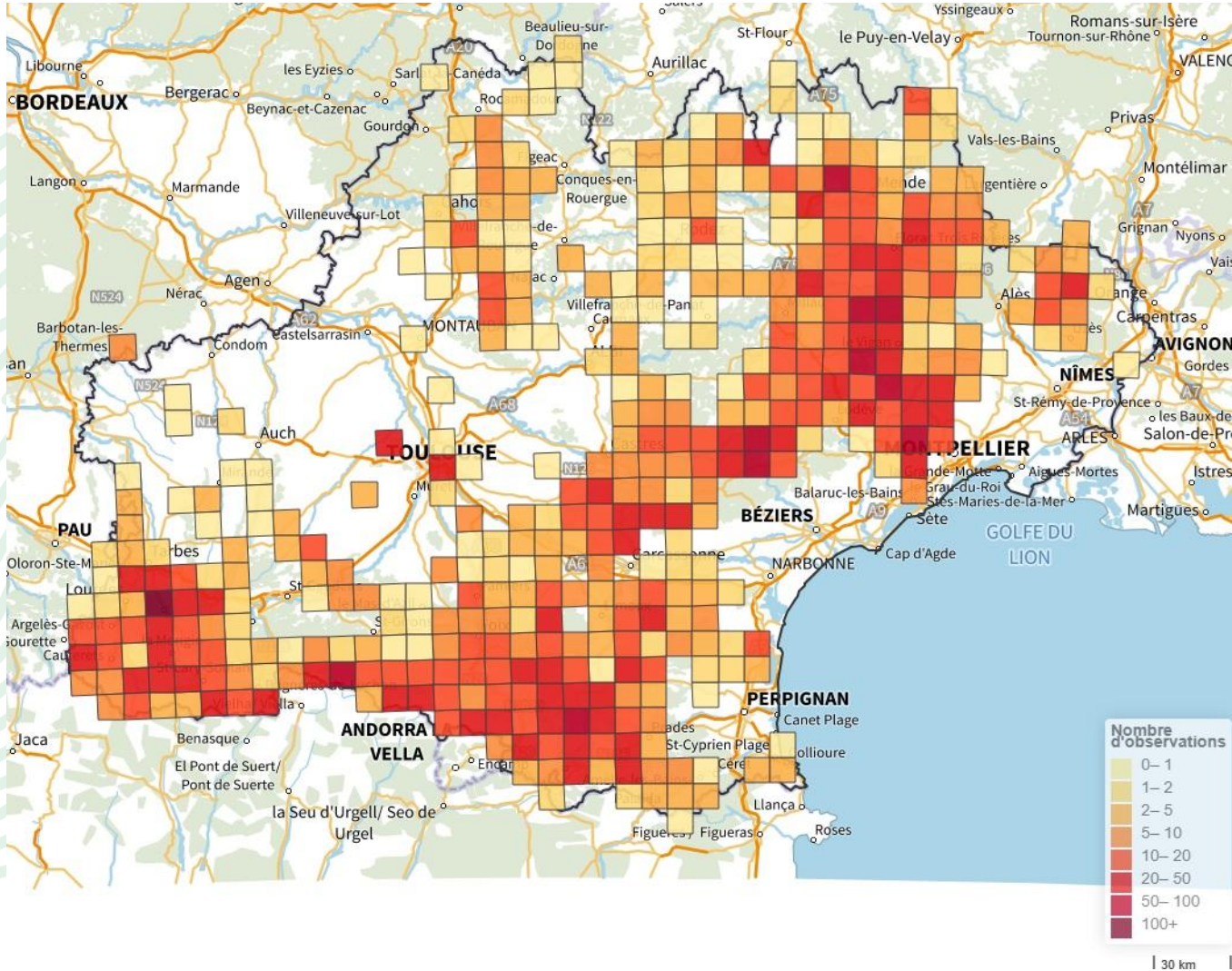
Distribution des obs. hétérogène à échelle régionale

# STATUT ACTUEL EN OCCITANIE



Taxon montagnard, lié aux reliefs ?

# STATUT ACTUEL EN OCCITANIE



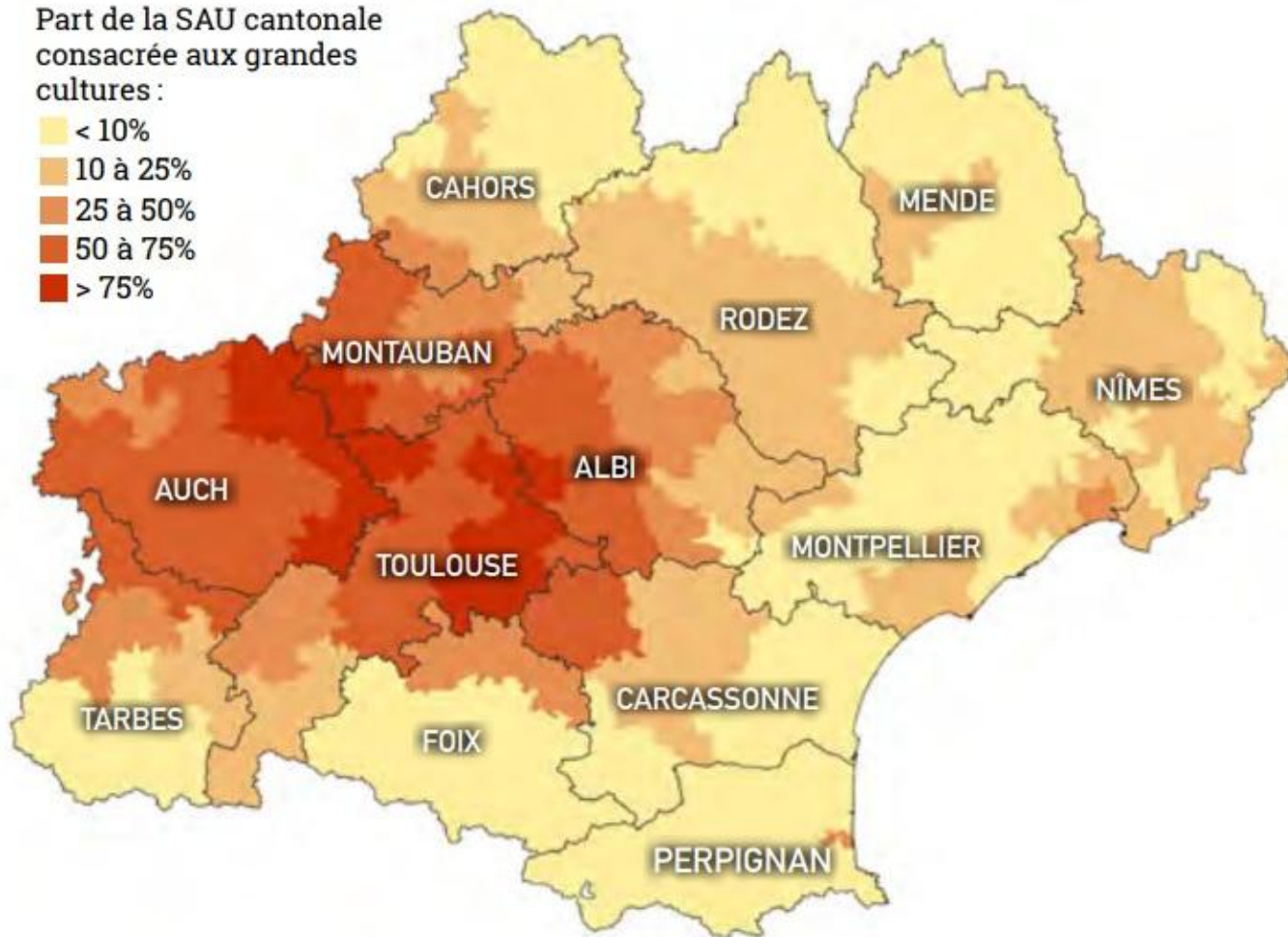
... Ou, autre hypothèse : animal d'autant plus commun que les pratiques agricoles sont peu intensives.



# STATUT ACTUEL EN OCCITANIE

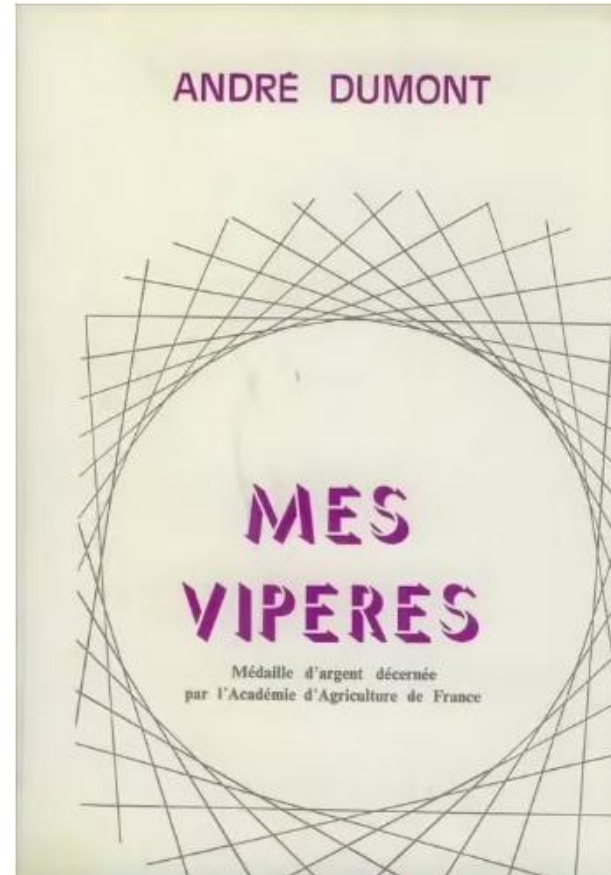
Part de la SAU cantonale  
consacrée aux grandes  
cultures :

- < 10%
- 10 à 25%
- 25 à 50%
- 50 à 75%
- > 75%



C'est manifestement la bonne hypothèse pour l'Occitanie occidentale (ex-Midi-Pyrénées)

# STATUT PASSÉ



En effet, la Vipère aspic était autrefois très commune dans les zones de plaine où elle est rare aujourd'hui. Le Gers en est un exemple assez caricatural, mais ça vaut pour toute la plaine cultivée d'ex-MP. (Dumont 1972, imp. Boisseau, Toulouse)

# STATUT PASSÉ



Disparition durant les « Trente Glorieuses » d'écosystèmes pluri-séculaires générés par un modèle agricole perçu comme « rétrograde » (haies, landes...).

Remembrements, « valorisation » des zones incultes, apports massifs d'engrais azotés et de biocides variés ont créé un nouveau monde tourné vers le productivisme, hostile à de nombreuses espèces dont *V. aspis*.

# STATUT EN OCCITANIE



La rapide énumération ci-dessus montre, qu'en trente ans, l'O. N. I. A. est devenu, non seulement un facteur décisif d'expansion agricole, puisque dans le Sud-Ouest la consommation d'engrais est passée de 7 à 40 kilos par hectare de terre labourable et que les récoltes de blé de 35 quintaux à l'hectare n'y sont plus exceptionnelles, mais il constitue aussi un maillon essentiel de la chaîne de développement industriel de notre région : en

(Taillefer, 1957, in Revue Géographique du Sud-Ouest)





Échelle 1 : 4 670

0 — 100 m



**NATURE**  
EN OCCITANIE |

*TERRA TYPICA, 1950 À NOS JOURS*



Échelle 1 : 4 670

0 — 100 m



**NATURE**  
EN OCCITANIE |

*TERRA TYPICA, 1950 À NOS JOURS*

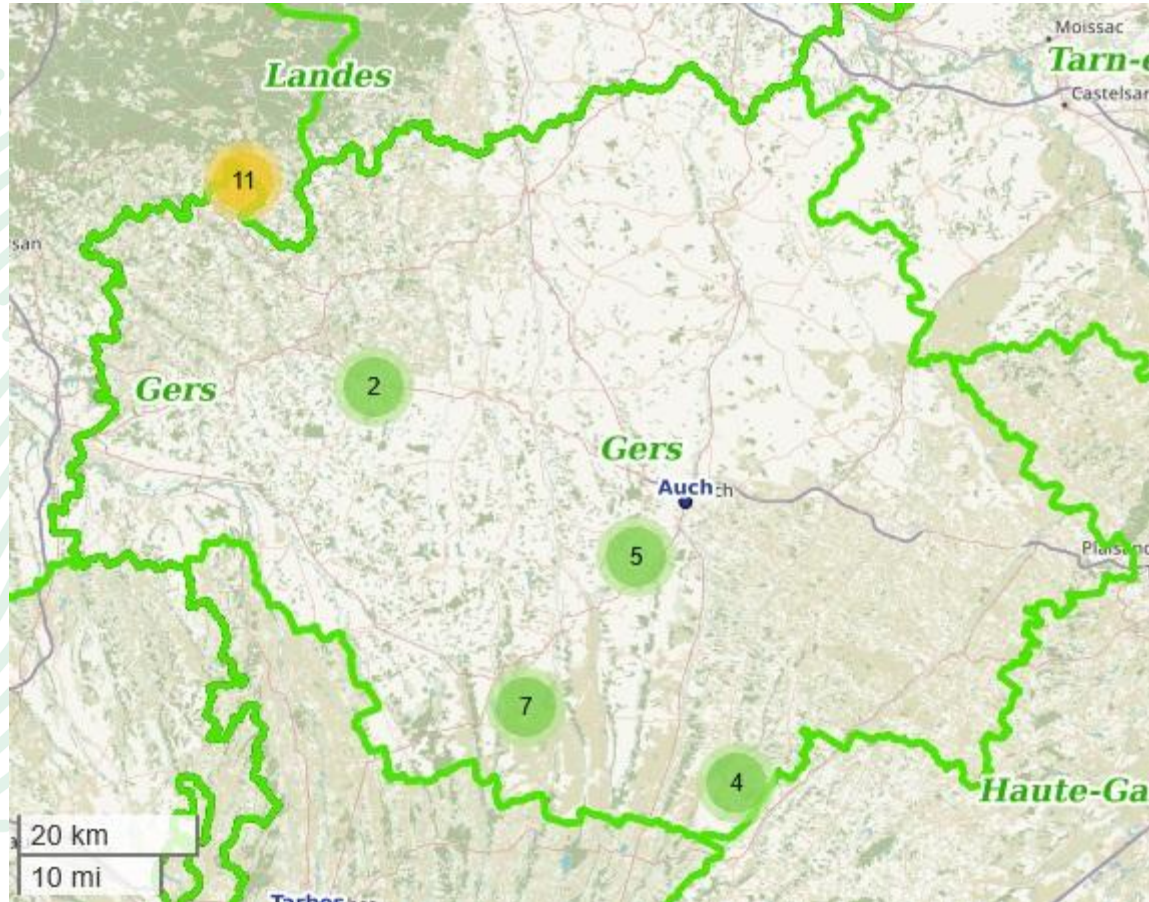
# DICHOTOMIE DU STATUT ACTUEL :

-Aucun changement (espèce restée commune) dans les zones où les pratiques agricoles n'ont pas changé ou très peu changé depuis l'après-guerre (secteurs de moyenne et haute altitude mais aussi secteurs de basse altitude non-cultivables, causses du Quercy par exemple)

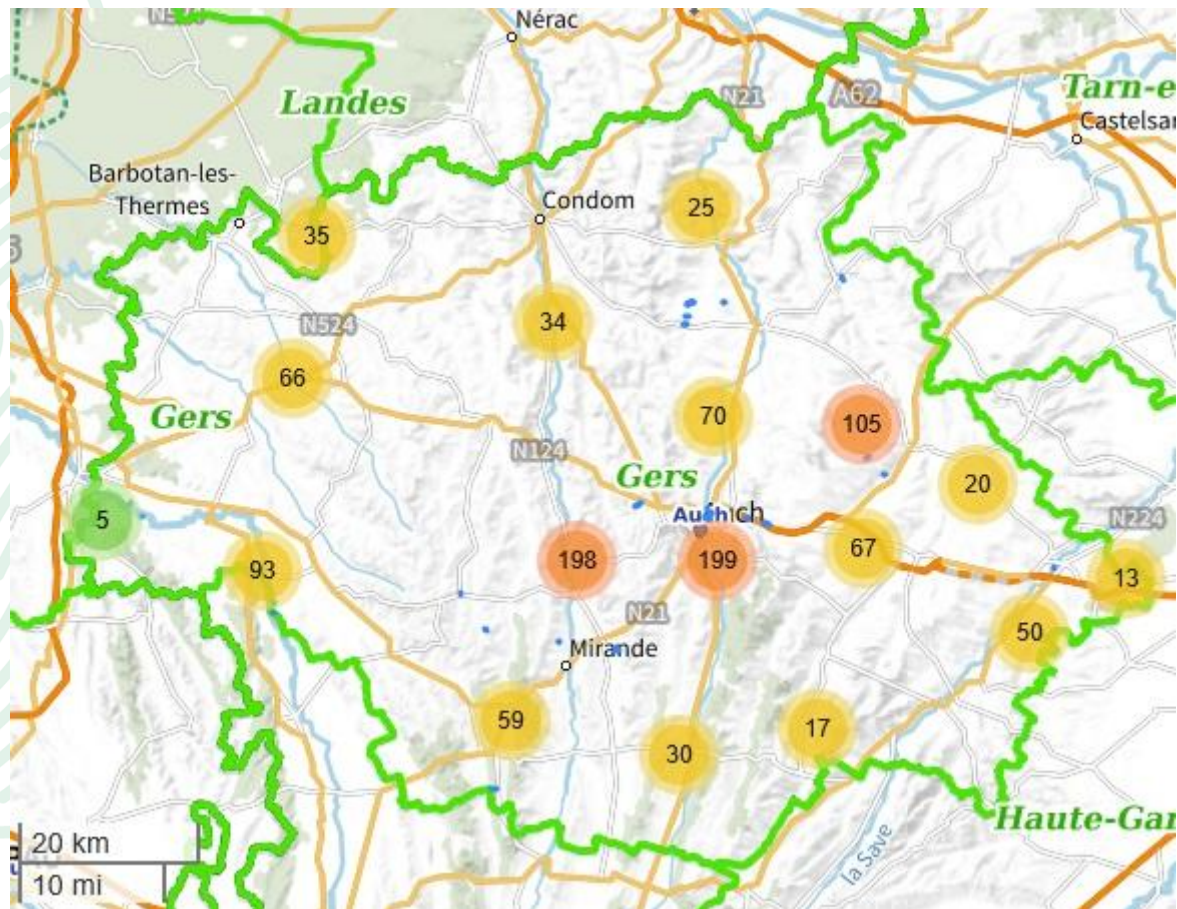
-Extrême raréfaction dans les zones où les pratiques agricoles ont changé depuis l'après-guerre, typiquement les plaines cultivables. Là, l'espèce ne subsiste que dans quelques parcelles ou ensembles de parcelles restées à l'écart des mutations agricoles : reliquats de landes et massifs forestiers essentiellement, les deux allant souvent de pair.



# L'EXEMPLE DU GERS : 29 OBS. V. ASPIS



## ...VS 1170 OBS. *H. VIRIDIFLAVUS*



✓  
A TITRE COMPARATIF:

-GERS : 40 FOIS PLUS D'OBS. DE CVJ QUE DE *V. ASPIS*  
(SUR 1199 OBS. DES 2 ESPÈCES)

-HAUTES-PYRÉNÉES : 2,5 FOIS PLUS D'OBS. DE *V. ASPIS* QUE DE  
CVJ.  
(SUR 1142 OBS. DES 2 ESPÈCES)

NB : ON RETROUVE DANS LE N DES HTES-PYR. (PLAINE CULTIVÉE)  
LA MÊME SITUATION QUE DANS LE GERS

# CONSTAT D'UN "EFFET FORÊT" EN PLAINE AGRICOLE

- Vipera aspis* n'est évidemment pas une espèce qualifiable de « forestière » : elle occupe plutôt des zones ensoleillées, à tendance ouverte, pas des futaies ombragées.
- Mais toute forêt possède des lisières et des clairières, cad des linéaires ou taches de faciès favorables à l'espèce.
- Par ailleurs, les forêts ont la particularité d'être restées à l'écart des mutations éco-paysagères, physiques et chimiques, des « Trente Glorieuses ». Car ce ne sont pas des espaces agricoles. Cette stabilité écologique durant les dernières décennies s'est traduite par une stabilité démographique des populations « forestières » de *V. aspis*.

En bref :

- Les forêts ne sont pas des milieux optimaux pour *V. aspis*, les habitats favorables y sont sous-représentés (lisières et clairières avec faciès type « lande » au sens large) et les populations de *V. aspis* y sont peu importantes. Mais ces petites populations ont survécu, alors que les grosses populations qui occupaient la campagne environnante ont, elles, disparu en même temps que les kilomètres de haies et les hectares de landes qui les hébergeaient.

# "EFFET FORÊT" DÛ À L'"EFFET LISIÈRE"



# "EFFET LISIÈRE" À SURVEILLER...



# "EFFET LISIÈRE" À SURVEILLER...



## LEVIERS D' ACTIONS CONSERVATOIRES :

-TRAVAIL AVEC DÉPARTEMENT(S) (CD 32...) : ENS NOTAMMENT

-TRAVAIL AVEC COMMUNES, CEN, ONF, SNCF...

AMORCÉ AVANT LE PNA, POURSUIVI SOUS BANNIÈRE PNA :

-INVENTAIRE SYSTÉMATIQUE *VIPERA ASPIS* EN FORÊTS

-PRÉCONISATIONS GESTIONNAIRES (LISIÈRES, CLAIRIÈRES...)

-SUIVIS POP

-MÉDIATION



LES VIPÈRES VOUS REMERCIENT POUR VOTRE ATTENTION !